

République française
Département de l'Ardèche
Syndicat Mixte
Parc Naturel Régional des
Monts d'Ardèche.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU 19 SEPTEMBRE 2017

N° CS sept2017 -1

Elections de deux membres du Bureau Syndical

En deux mille dix-sept, le dix-neuf septembre, à Jaujac à 17h30, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Lorraine Chenot.

Nombre de voix en exercice : 313 Nombre de voix présentes: 108 Nombre de voix présentes et représentées :165	<u>Cadre réservé à la Sous-Préfecture</u> <u>Transmis par ACTE le :</u> 25/09/17 <u>AR N° :</u> 007-250702388- 20170919 CS19091-DE-1-1
Date de convocation :5 septembre 2017	

Délégués à titre délibératif :

Délégués des Départements :

Présents : Laurence ALLEFRESDE, Jérôme DALVERNY, Raoul L' HERMINIER, Christine MALFOY, Bernadette ROCHE,

Représentés : Bérangère BASTIDE, Sabine BUIS, Sandrine CHAREYRE, Max CHAZE, Sylvie DUBOIS, Christian FEROUSSIER, Laëtitia SERRE, Laurent UGHETTO, Maurice WEISS,

Absents : Laëticia BOURJAT, Jean-Pierre CONSTANT, Jacques DUBAY, Martine FINIELS, Anne VENTALON,

Excusée : Nathalie ROUSSET,

Délégués des Régions :

Présents : Sandrine GENEST, François JACQUART, Isabelle MASSEBEUF,

Représentés : Caroline Di VINCENZO, Virginie FERRAND, Jean-Claude FLORY,

Absent : Valérie MALAVIEILLE, Antoine MELLIES, Céline PORQUET

Délégués des Communes :

Présents : Maurice BOCCARD (AILHON), Gérard MOUNIER (ASTET), Agnès AUDIBERT (BEAUMONT), Georges PAGANI (BEAUVENE), Thierry CHAMPEL (BORNE), Jean-Pierre REYMOND (BURZET), Jean-Pierre ANCHISI (CHALENCON), Annick MALBRAIN (CHIROLS), Geneviève SAGLIO (CREYSSEILLES), Guy DALLARD (DORNAS), Odile AUDIBERT (FAUGERES), Thierry LECLERC (FREYCENET LA CUCHE), Robert THIOLLIERE (GENESTELLE), Sylvie DEVES (GRAVIERES), BÖLHE Patrick (JAUNAC), Bernard VEDOVATO (JOANNAS), Laurence TESTON (JUVINAS), Bernard CROS(LABASTIDE/BESORGUES), Jean-Claude BOIRON (LABEGUDE), ALLIX Dominique (LACHAMP- RAPHAEL), NOUGIER Maxime (LAVIOLLE), René DELTRIEUX (LENTILLERES), Ronna CHALVET (MALARCE), Christine CHAMBERT (MARIAC), Chantal PAJOT HELLEBOID (MONTPEZAT), Jacques Henry POINTEAU (MOUDEYRES), Serge BADUFLE (LES NONIERES), Guillaume ALLEGRE (PRADES), François AUDIBERT (RIBES), Aurélie ROUDIL (ROCLES), Francis CHABANE (ROSIERES), Jocelyn GELLY (SABLIERES), Francis ENJOLRAS (SAGNES ET GOUDOULET), Jean Marie MENGIN (SAINT APPOLINAIRE DE RIAS), Aurélie BOUVAREL (ST JOSEPH DES BANCS), Roland LUQUET (SAINT JULIEN LABROUSSE), HOCQUET Agnès (STE MARGUERITE LAFIGIERE), Francis GIRARDOT (ST MARTIN DE VALAMAS), Lorraine CHENOT (ST MELANY), Alain FEOUGIER (ST MICHEL DE BOULOGNE), Jean Daniel BALAYN (ST MICHEL DE CHABRILLANOUX), Guy SARTI (ST PIERRE DE COLOMBIER), Annie VANDERSTICHELEN (ST PIERRE ST JEAN), Patrick PRIEZ (ST PRIX), Denis ESCLAINE (ST VINCENT DE DURFORT), Philippe GIBAUD (SILHAC), Briec MEVEL (LA SOUCHE), Gérard BROUILLARD (THUEYTS), Jérôme MONTEREMAL (VALGORGE), Francis CLUTER (VALS LES BAINS), Nadine BABIN (LES VANS), Agnès MEYSSONNIER (VERNON), Gérard GOULLEY (VERNOUX EN VIVARAIS), Jean-Marie VIALLE (VEYRAS), Julie MALLON (VINEZAC),

Représentés : Jacky MOUNIER (INTRES), Philippe CRESTON (ISSAMOULENC), Bruno GORRIS (JAUJAC), Maryse AMET (LARGENTIERE), Robert BRUGERE (LAURAC), Chantal MEBREK (MALBOSC), Marie-Josée SOLE-GIRAUD (MEZILHAC), Laure JOURDAN (LE MONASTIER SUR GAZEILLE), Jean-Jacques PEIRO (PRESAILLES), Raymond SOULERIN (PRUNET), Corentin Pierre (ST ANDRE LACHAMP), Maurice SANIEL (ST CIERGE /LE CHEYLARD), Max TOURVIELHE (VESSEAUX),

Absents : Michel CHAUSSINAND (ACCONS), Alain VALENTIN (AIZAC), Franck LACONDEMINE (AJOUX), Julien TISSIER (ALBON), Frédéric AYMARD (ARCENS), Françoise DEGOMBERT (ASPERJOC), Daniel CLARO (BARNAS), Ludovic REDER (BOREE), David TESTUD (CHAMBONAS), Franck DUVERT (CHANEAC), Alain FERRIER (CHASSIERS), Isabelle LAMBERT (CHAUDEYROLLES), Stéphane VOLLE (COUX), Daniel BARBAROSSA (DESAIGNES), Georges DUGAS (DOMPNAC), Gérard BROSSE (DUNIERE), Béatrice SAUVIGNET (LES ESTABLES), Alain LONGUET (FABRAS), Christian CHORLIET (FAY SUR LIGNON), Alexandre ROURESSOL (FONS), Christian KANDOUCCI (GLUIRAS), Marie-Claire PAQUELET GARDES (JOYEUSE), Julie SAVARY (LABATIE D'ANDAURE), Raymond FAYOLLE (LABLACHERE), GUILLET Pascale (LABOULE), Sébastien COGET (LACHAPELLE/AUBENAS), Jean Louis REYNAUD (LACHAPELLE/CHANEAC), Pernille GINOUX (LALEVADE), Jacky CHOSSON (LAMASTRE), Pierre Thibault LOUCHE (LAVAL D'AURELLE), Julien GOUBE (LOUBARESSSE), Nathalie POINTET (MARCOLS), (MARS), Jean Marie GARDIEN (MAYRES), Didier BERAL (MERCUER), Eric LHOPIEAU (MEYRAS), Joël FOURNIER (MONTSELGUES), Gérard VALLON (NOZIERES), Cécile PARNOTTE (LES OLLIERES), Hubert LE

POITEVIN PAYZAC), Geneviève AUDIGIER (PEREYRES), Christian BROUSSE (PLANZOLLES), Jacques BAYONI (PONT DE LABEAUME), Claudette PAGE (POURCHERES), Jean-Paul PAULMIER (PRANLES), Gilles PEREAU (ROCHER), Christine ZALHES (LA ROCHETTE), Christophe GAUTHIER (SAINT AGREVE), Alain MARION (ST ANDEOL DE FOURCHADE), Arnaud MISSET (ST ANDEOL DE VALS), Michel LANDREIN (ST BASILE), Karine BROUSSE (ST CHRISTOL), Sylvette BRIVET (ST CIERGE LA SERRE), Camille CONSTANTIN (ST CIRGUES DE PRADES), Michel MIALON (ST CIRGUES EN MONTAGNE), Nadège CHAMBON (ST CLEMENT), Michel JARLUT (STE-EULALIE), Franck BRECHON (ST ETIENNE DE BOULOGNE), Hervé MARTIN (SAINT ETIENNE DE SERRES), Sandrine JULLIEN (ST GENEST DE BEAUZON), Sonia MERCURY (ST GENEST LACHAMP), Joël CHARRETTE (ST JEAN CHAMBRE), CLARET Ludovic (ST JEAN ROURE), NURY Denise (ST JULIEN DU GUA), Hervé BLACHERE (ST JULIEN DU SERRE), Dominique RANC (ST LAURENT LES BAINS), Géraldine FAURE (ST MARTIAL), Jean-Claude PIZETTE (ST MAURICE EN CHALENCON), Pierre TISSIER (ST PIERREVILLE), WIOT Claude (ST PRIVAT), Christophe MOINS (ST SAUVEUR DE MONTAGUT), Joël BOYER (UCCEL), Louis OLLIER (USCLADES ET RIEUTORD),

Excusés : Gabin AYMARD (ANTRAIQUES), Pierre FRAYSSE (LE CHAMBON), Michel GENOT (ST JULIEN BOUTIERES),

Délégués des Villes-portes :

Présent : André BASTIDE (AUBENAS),

Représentés : Michel VALLA (PRIVAS)

Délégués des Communautés de communes :

Présents : Alain GIBERT (PAYS BEAUME DROBIE), Julien GOUBE (PAYS BEAUME DROBIE), Monique DOLADILLE (PAYS DES VANS EN CEVENNES), Thierry PALOT (ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS), René SOULELIAC (ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS), Dominique COUTURIER (PAYS DE LAMASTRE), Eric LESPINASSE (MONTAGNE D'ARDECHE),

Représenté : Patrick LAVIALE (BASSIN D'AUBENAS),

Absents: Jean-Paul MANIFACIER (PAYS DES VANS EN CEVENNES), Jean-Paul TIRAT (BASSIN D'AUBENAS), Jean-Paul VALLON (PAYS DE LAMASTRE), Patrick COUDENE (MONTAGNE D'ARDECHE), Agnès MAIGRON (VAL DE LIGNE), Clarisse COCATRE CAUVIN (VAL DE LIGNE), Pascal BAILLY (VAL EYRIEUX), Jacques CHABAL (VAL EYRIEUX), Nathalie MALET TORRES (PRIVAS CENTRE ARDECHE),

Invités :

Présents : Roland COURT (Les Amis du Parc), Frédéric GIRARD (Région AURA), Jean Louis TESTUD (membre consultatif)

Excusés : Alain TRIOLLE (Préfet de l'Ardèche), Hélène DEBIEVE (Sous-préfecture de Largentière), Mickael GIRAUD (Chambre d'Agriculture 07),

Vu l'article 11.1 des Statuts du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, modifiés le 3 juillet 2017,

« En cas de défaillance d'un des membres du Bureau en cours de mandat, il est pourvu à son remplacement, lors du Comité syndical suivant, par le collège concerné. »

Il est procédé aux élections de deux membres du Bureau syndical par le Collège Territoire.

La présidente demande aux membres du collège Territoire qui est candidat.

Sont candidats :

- André Bastide
- Patrick Bölhe
- Jean-Marie Mengin
- Thierry Palot

L'élection a lieu, à la majorité absolue au 1^{er} et 2^{ème} tour et à la majorité relative au troisième tour.

Après la présentation de chaque candidat, il est procédé aux élections.

Au premier tour, le nombre de vote est 78, la majorité absolue est atteinte avec 41 voix. Les résultats obtenus par les candidats sont :

- | | |
|---------------------|----|
| - André Bastide | 30 |
| - Patrick Bölhe | 49 |
| - Jean-Marie Mengin | 34 |
| - Thierry Palot | 41 |

Sont élus au premier tour, Patrick Bölhe et Thierry Palot comme membres du Bureau syndical représentants du collège Territoire

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme

Lorraine Chénot

Présidente

